

# Rapport annuel sur l'état de la France en 2016

## Déclaration du groupe CFDT

Les années précédentes, la CFDT avait contesté la forme que prenait, années après années, cette mission constitutionnelle du RAEF dans la vie de notre institution et proposait des alternatives.

La piste désormais retenue est celle d'un rapport annuel sur l'état de la France basé sur l'analyse des « nouveaux indicateurs de richesse », complémentaires au PIB issus de la forte implication du CESE, et avec un focus complémentaire défini chaque année.

La CFDT rappelle l'importance de s'appropriier tous les indicateurs, au sein des groupes comme au sein des sections, avec la possibilité d'étoffer l'exercice en prenant en compte d'autres indicateurs permettant ainsi l'analyse approfondie et la compréhension fine de la conjoncture de la France. Ces contributions pourront alors éclairer le gouvernement (qui utilise ces mêmes indicateurs) et les assemblées législatives et, par là même, alimenter le débat public.

Le temps a manqué dans l'élaboration du *Rapport annuel sur l'état de la France en 2016* et, l'implication du bureau du CESE comme garant de la transversalité, est à consolider. Les contributions des sections sur les indicateurs sont donc hétérogènes, mais l'avis a pu faire ressortir les enjeux et donc les recommandations pour l'action publique à mener. Il en ressort une vision globale que la CFDT partage avec quelques préconisations fortes.

Replacée dans le contexte d'une France « bousculée », et en proie aux doutes, l'analyse des 10 indicateurs couvrant les domaines économiques, sociaux et environnementaux, apportent des éléments chiffrés, factuels et, pour beaucoup, comparables avec d'autres pays européens. La diversité des angles de mesures et d'appréciation donne de la France et des Français.es une image globale qui apparaît souvent meilleure que le pessimisme ambiant ne le laisse supposer tout en pointant le chômage structurel, les inégalités, notamment les inégalités entre les femmes et les hommes, entre les jeunes générations et les plus âgé.e.s - qui méritaient d'être soulignées et prises en compte.

Il en est ainsi des indicateurs concernant la cohésion sociale et la qualité de vie. En filigrane, ressort l'effet positif de notre système de protection sociale qui a un effet positif à la fois sur les indicateurs « inégalités de revenus », qui se réduisent en France depuis 2013, celui sur la « pauvreté en conditions de vie », notablement inférieur en France à la moyenne européenne, et l'indicateur « satisfaction dans la vie ».

Le bilan, témoigne toutefois d'importants décrochages par exemple en matière de recherche, qui nécessitent la mise en place d'actions rapides et ciblées.

La CFDT partage ainsi les préconisations sur la nécessité de l'investissement des entreprises, la mise en place de mesures spécifiques pour les jeunes de 16 à 25 ans qui ne poursuivent pas d'études, pour les plus de 50 ans menacés par le chômage de longue durée ou pour les familles monoparentales, afin de construire ensemble une France solidaire, inclusive et qui va de l'avant. La CFDT a voté l'avis.